

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITIONS DE DIPLOME D'AGENT·E·S DE LA PETITE ENFANCE SPECIALITE LOGISTIQUE (AGENT·E·S DE CUISINE ET D'ENTRETIEN DES CRECHES)

Un recrutement sans condition de diplôme pour accéder au 1er grade du corps des agent·e·s de la petite enfance spécialité logistique de la Ville de Paris est ouvert à partir du 11 février 2026.

CONTEXTE :

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :

Les agent·e·s de cuisine et d'entretien des crèches assurent :

- Les fonctions de cuisine : élaboration des menus adaptés en collaboration avec le-la directeur·rice et l'équipe de la crèche. Préparation des repas à base de produits frais et confection des plats dans la cuisine de la crèche en respectant des règles de diététique et d'hygiène applicables aux collectivités publiques. Entretien des matériels et également en charge de la gestion des stocks.
- Les fonctions d'entretien (ménage) : assurer l'hygiène et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants et celles des annexes (couloirs, local à poussettes, escaliers...). Utiliser pour ce faire des méthodes et des matériels de collectivité très différents de ceux des particuliers. Cette fonction nécessite, notamment, le sens de la sécurité car elle s'effectue dans un lieu recevant des enfants. Ainsi, il convient de mettre hors de portée des enfants les produits toxiques et d'utiliser des produits adaptés.
- Les fonctions de lingerie : assurer la distribution du linge propre dans les différentes sections de la crèche et entretien du linge.

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de l'épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

MODALITÉS DE SÉLECTION :

Étape 1 : participation obligatoire à une réunion d'information collective

- Inscription et participation obligatoire à la réunion d'information collective organisée en partenariat avec France Travail (date disponible sur le site Paris.fr ; adresse communiquée dans la convocation envoyée par France Travail).

Étape 2 : Sessions de mise en situation professionnelle avec exercices de simulations

- Sont testées les habiletés nécessaires pour exercer les missions : savoir rendre compte à l'oral et à l'écrit, comprendre et appliquer des consignes et des règles de sécurité, prioriser les urgences, garder une attitude professionnelle, savoir réagir en situation d'urgence...

En fonction de leurs résultats les candidats sont retenus ou non pour la troisième et dernière étape du recrutement.

Les résultats de la présélection seront communiqués aux candidats par France Travail.

Étape 3 : Entretien de motivation

- Pour les candidats ayant réussi les exercices de mises en situation professionnelle :
Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel les candidats disposeront des 3 premières minutes pour exposer votre parcours professionnel et vos motivations pour le poste (durée totale 15 minutes)

Lors de cet entretien, le jury vous demandera de vous présenter en abordant votre parcours professionnel, les compétences acquises et vos motivations à rejoindre la Ville de Paris sur les missions d'agent-e-s de la petite enfance spécialité logistique.

Il vous est conseillé de préparer votre présentation et de réviser les points suivants : les missions d'agent-e-s de la petite enfance spécialité logistique de la Ville de Paris, les droits et devoirs des fonctionnaires, l'organisation de la Ville de Paris. Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la Ville de Paris et sur la fiche fonction joint à votre convocation pour l'épreuve orale.

Les résultats de l'audition seront affichés sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et adressés par mail.

Les lauréat-e-s recruté-e-s seront nommé-e-s stagiaires puis titularisé-e-s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction.

Pour être nommé-e-s, ils-elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils-elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION PAR VOIE SPECIFIQUE :

Vous pouvez également, si vous n'êtes pas déjà fonctionnaire stagiaire ou titulaire, candidater au titre du recrutement spécifique réservé aux personnes reconnues en situation de handicap au moyen du formulaire accessible sur le site <https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

- Retirer ou déposer le formulaire de candidature par voie spécifique à l'adresse suivante :
Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement
2, rue de Lobau – 75004 Paris

Le document est téléchargeable sur le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

- Vous devez également joindre le document attestant que vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH, RQTH, AAH, carte mobilité inclusion mention invalidité, etc.)

MODALITES DES EPREUVES PAR VOIE SPECIFIQUE

Les candidats dont le dossier est recevable seront convoqués pour passer les épreuves d'admission :

- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi

Les candidats nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre un certificat médical récent à remplir et téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement établi par un médecin agréé-e précisant la nature des aménagements d'épreuves.

La liste des médecins agréé.e.s disponible auprès du centre de gestion de votre département sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>

Les résultats seront communiqués individuellement par mail. En cas de réussite, les agents recrutés le sont en qualité d'agent contractuel pour une période d'un an, renouvelable une fois.

À l'issue de cette période, ils sont titularisés, sous réserve d'avoir fait preuve de leur aptitude à exercer leurs fonctions.

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante :

Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 excepté les samedis, dimanches et jours fériés.